

Texte Action - CDFN des 8 et 9 novembre 2022

Le contexte économique et social est marqué par l'aggravation des inégalités, avec en particulier les « supers-profits » des grandes entreprises d'un côté et l'inflation galopante de l'autre. Le refus du pouvoir de tout revirement dans sa politique fiscale injuste comme de tout mécanisme d'indexation des salaires sur l'évolution des prix revient à appauvrir le monde du travail.

L'inaction climatique du gouvernement face à l'urgence écologique est un autre marqueur fort de la période. Le projet de loi sur les énergies renouvelables n'est pas à la mesure des défis posés, pas davantage que le choix de la fuite en avant sur le nucléaire avec la construction d'EPR, nucléaire dont la FSU continue de demander la sortie la plus rapide possible. Pas davantage que la poursuite du modèle agricole intensif actuel qui aboutit aujourd'hui à la construction de bassines loin d'une conception de l'eau comme bien commun.

La FSU a ainsi pris toute sa part dans les journées interprofessionnelles des 29 septembre et du 18 octobre qui ont permis de mettre en lumière les revendications salariales comme celles pour les pensions, les bourses et l'ensemble des revenus du travail. Elle a également participé à la forte mobilisation contre les mégas-bassines à Sainte Soline.

La réforme des retraites que continue d'annoncer le Président et le gouvernement s'inscrit dans la même logique de régression des solidarités collectives et d'une volonté de baisse des dépenses publiques. La FSU se mobilisera fortement durant les prochaines semaines pour la mettre en échec. C'est dans la même perspective de justice sociale que s'inscrit le combat pour la défense de l'enseignement professionnel scolaire et public que mène l'ensemble de la FSU en s'opposant à la transformation des lycées professionnels sur le modèle de l'apprentissage, et qui serait un renoncement à des décennies de progrès vers l'élévation du niveau de formation de toute la jeunesse par une formation professionnelle initiale qualifiante, diplômante et émancipatrice, permettant de véritables possibilités de poursuites d'études. Globalement, ce sont l'ensemble des services publics qui sont malmenés, en particulier dans le budget 2023 qui ne leur donne pas les moyens de fonctionner correctement. Enfin, le raidissement du gouvernement sur le sujet des droits et libertés, sur fond de porosité aux idées de l'extrême droite, est tout aussi inquiétant.

Retraite - Reconnaissance de la pénibilité

La FSU s'oppose à tout report de l'âge, à tout allongement des durées et à toute baisse du niveau des pensions. A l'inverse, elle demande une amélioration des droits dans le système actuel. Elle demande en particulier l'élargissement de la catégorie active, le rétablissement de la CPA, une amélioration des droits des polypensionné-es, des droits familiaux améliorés, la prise en compte des années d'études

Urgence écologique

La COP27 se déroule du 6 au 18 novembre à Sharm El-Sheikh en Egypte. Elle se tient dans un pays dont le régime oppresse sa population et enferme par centaines ses opposant-es. La FSU rappelle, à l'occasion de cette COP, son exigence de politiques publiques ambitieuses et de rupture avec le modèle productiviste et consumériste, qui engagent effectivement et urgément dans une transition juste en conformité avec les objectifs de lutte contre le réchauffement, de développement durable, de sobriété énergétique et de préservation de la biodiversité. La réduction des inégalités et le partage des richesses sont nécessaires pour cela. De façon concrète et pour ce qui concerne son champ d'action, la FSU se mobilise sur le bâti public comme un élément essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Retraité-es

La FSU proteste contre les mesurettes du PLFSS concernant la perte d'autonomie et se félicite de l'avis négatif du HCFEA (dans lequel est représenté le groupe des 9 organisations de retraité-es). Elle rappelle la nécessité d'une loi grand âge ambitieuse dotée des moyens nécessaires pour répondre aux attentes des personnels et des usagers-ères et d'un service public de l'autonomie.

La FSU appelle à la poursuite de l'action des retraité-es dans le cadre du G9 : rencontre avec les élus pour rappeler les propositions du G9 sur les questions de santé et d'autonomie, protestation contre l'insuffisance du PLFSS, contre les graves atteintes à la démocratie (recours récurrent au 49-3), nouvelle preuve du mépris dans lequel le gouvernement tient le peuple. La bataille sur le pouvoir d'achat reste au centre des revendications et des actions.

Les retraité-es poursuivront leur engagement aux côtés des actifs-ves dans les batailles actuelles (salaires/pensions notamment) et futures (retraite par exemple)

Sécurité sociale et santé publique

Sur le PLFSS, le gouvernement passe en force et refuse les débats. Il impose un budget encore fondé sur la politique de l'offre, comprenant la prolongation et l'accroissement des exonérations ou réductions de cotisations. Il propose des mesures cosmétiques pour développer la prévention, alors que les médecins sont en nombre insuffisant. Il pérennise pour les urgences le mode de fonctionnement « dégradé » de l'été qui a encore réduit la couverture médicale.

Pour la première fois, la progression de l'ONDAM sera inférieure à l'inflation projetée, ce qui augure de nouvelles coupes dans les budgets des hôpitaux. Dans tous les domaines, ce projet de budget pour la Sécu n'est pas à la hauteur des enjeux et met en danger la santé des usagers-ères et la Sécurité sociale. Pourtant les chantiers et les urgences ne manquent pas : investir pour reconstruire l'hôpital public et pour ses personnels, mettre fin à la T2A, engager un véritable débat pour la disparition des déserts médicaux, créer un grand service public de la petite enfance, améliorer la prévention, prendre en charge la perte d'autonomie dans le cadre de la branche maladie via une loi et la création d'un service public dédié. Pour changer de voie et pour un financement de la Sécu à la hauteur des enjeux, il faut que la dette dite Covid soit reprise par l'État et non la Cades, et il faut revenir sur l'ensemble des réductions et exonérations de cotisations que le gouvernement chiffre lui-même pour 2022 à 66 milliards d'euros.

Budget des collectivités territoriales et services publics

En activant le 49-3 sur le PLF 2023, le gouvernement a esquivé le débat sur le financement des collectivités territoriales ainsi que sur les choix politiques généraux. Pire, il a introduit en dernière minute un amendement qui confirme le contrôle des dépenses en prolongeant le « pacte de confiance », lequel veut imposer aux collectivités de contraindre leurs dépenses de fonctionnement. La traduction dans de nombreuses collectivités se fera par la diminution du nombre de recrutement, la dégradation du service rendu aux usagers-ères, la privatisation et/ou l'externalisation par le transfert de certaines compétences au secteur privé. Le montant des dotations globales de fonctionnement, quant à elles, restent à peu près au niveau de 2022 et n'intègrent donc pas l'inflation ce qui risque de poser de nombreux problèmes de gestion à certaines collectivités locales. Dans ce contexte de crise économique, écologique et sociale, accentué par les orientations libérales du gouvernement, c'est la capacité du service public à jouer son rôle qui est ainsi attaquée. En outre, ces mesures interviennent alors que le malaise des agent-es est grandissant. Salaires, conditions de travail et sens du travail constituent toujours les points de cristallisation des collègues. C'est en particulier dans les métiers du « soin » (crèches, PMI, ATSEM, animation, travail social), fortement féminisés, que les difficultés

sont les plus criantes : l'enjeu d'un service public de qualité est donc aussi un enjeu d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Education

Enseignement professionnel

La grève unitaire du 18 octobre a constitué un premier temps fort de la mobilisation des personnels contre le projet de réforme des lycées professionnels d'Emmanuel Macron. Elle a montré la détermination de la profession à lutter contre l'augmentation programmée de 50 % des *périodes de formation en milieu professionnel* qui diminuera d'autant le temps de formation des jeunes, contre le calibrage de l'offre de formations qui limitera celles proposées aux seuls besoins d'emplois locaux et immédiats ou encore contre la déréglementation du cadre national des formations et des diplômes en laissant le choix des volumes horaires par discipline aux chefs d'établissement.

La FSU refusera que des chefs d'entreprise président les CA des LP et reste déterminée à conserver le caractère national des formations et des diplômes, fondement de tout l'enseignement public et base des conventions collectives et des droits des salarié-es. La FSU refuse la logique de mainmise du patronat sur la formation professionnelle.

Plutôt que d'entendre la colère légitime des personnels, Carole Grandjean persiste en organisant des pseudo-concertations pour tenter de faire valider son projet. Pour la FSU, aucune nouvelle réforme ne peut être mise en œuvre sans qu'un bilan sérieux de la réforme Blanquer n'ait été établi et qu'un état des lieux rigoureux et partagé de l'existant n'ait été préalablement réalisé, en tenant compte de l'expertise des personnels. La FSU continue d'exiger le retrait de ce projet dévastateur pour l'avenir des jeunes et pour l'ensemble du système éducatif. Elle demande que s'ouvrent de réelles discussions dans un dialogue social respectueux des organisations syndicales représentatives des personnels.

La FSU soutient l'ensemble des initiatives et des actions locales. Elle appelle l'ensemble des personnels à continuer de construire et d'amplifier les mobilisations, notamment lors de la nouvelle journée de grève intersyndicale le 17 novembre pour demander le retrait de ce projet de réforme.

Pour : 91 – Contre : 0 – Abs : 0 – Rdv : 3

Enseignement supérieur

Depuis un certain temps un malaise grandit chez les enseignant-es de statut 2nd degré affectés dans l'enseignement supérieur qu'ils/elles soient PRAG, PRCE et assimilé-es (notamment les PLP et PE). L'augmentation, pour les EC, de la prime statutaire en application du nouveau RIPEC (Régime Indemnitaire des EC) dont le montant dépasse largement celui de la Prime d'enseignement supérieur des seconds degrés est une des origines de la colère qui monte, mais la dégradation générale des conditions de travail n'est évidemment pas étrangère à la situation.

Par ailleurs, l'idée de créer un corps spécifique aux enseignant-es du supérieur qui ne serait plus régulé nationalement est de plus en plus mis en avant par le ministère. La FSU revendique la revalorisation de la prime d'enseignement supérieur au niveau de la prime statutaire des enseignant-es chercheur-es et affirme que la création d'un nouveau corps spécifique pour les enseignant-es du supérieur dépourvu de mécanismes de régulation nationale des carrières serait délétère. Par ailleurs, les enseignant-es de statuts 2nd degré titulaires d'une thèse et qui sont qualifié-es par le CNU doivent avoir accès facilité à un poste d'EC.

Pacte Enseignant

La promesse du Président Macron d'augmenter « en moyenne » les salaires des enseignant-es de 10 % n'a pas été financée par la Loi de finances qui programme, de septembre à décembre 2023, 935 millions d'euros pour les rémunérations. Or pour augmenter la rémunération de 10 % de tous les personnels sur la période, il faudrait engager 1,2 milliard et sur une année pleine 3,6 milliards. 635 millions sont prévus pour la partie sans conditions (1,9 milliard en année pleine) et 300 millions d'euros pour le pacte enseignant. Cette promesse présidentielle d'augmentation inconditionnelle de 10% est donc bien un mensonge. Les déclarations scandaleuses du ministre sur les missions complémentaires à rémunérer dans le cadre du pacte (« surveiller la cour de récréation pendant la pause méridienne ») buttent sur la réalité du temps de travail des enseignant-es, estimé par le ministère lui-même à 43h hebdomadaires tout dégré confondu. Cependant la menace d'une remise en cause du statut dans les intentions gouvernementales plane toujours. Les groupes de travail qui se tiennent jusqu'au 16 novembre avant d'être suspendus le temps de la campagne des élections professionnelles, ont en outre été l'occasion d'une présentation du baromètre du bien-être au travail. Il révèle l'épuisement professionnel dans nos métiers et la perte de sens des missions. Forte de ces constats, la FSU continue d'exiger une revalorisation sans contreparties pour toutes les catégories.

Les dernières propositions de revalorisation du Ministère pour les infirmières, les assistant-es et conseillers-ères techniques de service social de l'Education nationale sont indignes de leur engagement et de leur charge de travail pour prendre en charge les conséquences de la pandémie sur la santé des jeunes. Il n'est pas acceptable que le forfait IFSE des infirmières soit le plus faible des ATSS et encore moins que ces professions soient toujours écartées du CTI de 189 euros (Ségur de la santé et conférence nationale du travail social).

Si on y ajoute le refus de reconnaître l'exercice spécifique des infirmières par une formation de Master, et plus largement pour ces professions l'accès à la catégorie A type, alors l'attractivité de ces professions, pourtant essentielles dans la lutte contre les inégalités sociales et de santé au service de la réussite scolaire, n'est pas prête de s'améliorer

Concernant l'enseignement agricole public, le PLF 2023 contrairement aux belles promesses du président Macron, ne permettra ni de réparer les dégâts causés par les suppressions d'emplois précédentes ni de relever les défis du renouvellement des générations d'agriculteurs-trices et de la transition agroécologique.

Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, l'insuffisance des lignes consacrées dans le PLF 2023 ne permettront pas de financer l'augmentation du point d'indice et du coût de l'énergie, ni de remédier au sous encadrement chronique dans les établissements, ni de financer les nécessaires rénovations énergétiques du bâti. La FSU refuse que l'emploi de titulaires toutes catégories confondues soit la variable d'ajustement d'une gestion par la pénurie

L'annonce d'une hausse de salaire de 10% pour les AESH et l'attribution de la prime REP/REP+ sont des premiers pas à mettre à l'actif des mobilisations. Ce n'est pas suffisant cependant ! Le traitement différencié quant à l'attribution de la prime REP/REP+ est inique et injustifié sinon que pas des arguties budgétaires. Le délai de mise en place et l'absence de définition de la forme que prendra l'augmentation laissent les AESH dans une situation salariale toujours trop précaire. La FSU continue d'alerter sur leur situation salariale, de dénoncer les inégalités, et d'interpeller le ministère pour obtenir la reconnaissance de leur métier par un statut et un salaire décent.

Justice

Au ministère de la Justice, malgré les alertes à répétition, depuis plusieurs années, des acteurs et actrices de la justice sur l'état de saturation des juridictions, marqué par le décès récent d'une juge de

44 ans en pleine audience au Tribunal Judiciaire de Nanterre, force est de constater que le ministère de la Justice ne prend pas la mesure du problème. Certes, le budget présenté dans le cadre du projet de loi de finances est une nouvelle fois en augmentation, mais il est très loin de rattraper le retard accumulé depuis plusieurs décennies et consacre de nouveau des sommes substantielles aux lieux privatifs de liberté (centres fermés pour mineur-es, nouvelles places de prison pour les majeur-es). Pourtant, les centres fermés sont régulièrement décriés. Dernièrement encore, un rapport du Sénat demandait l'arrêt de la construction de nouvelles structures et un bilan sérieux des structures existantes, ce que le ministère de la Justice n'a jamais produit. Le garde des Sceaux sait en revanche produire des bilans d'auto-satisfaction, comme il a pu faire le 30 septembre 2022, à propos du code de justice pénale des mineur-es un an après sa mise en œuvre.

Dans ce contexte, le Collectif Justice des Enfants, dont fait partie la FSU, a tenu un colloque dans les locaux du Conseil National du Barreau pour y porter un bilan critique. Ce code, éminemment procédural, laisse une place prépondérante au Parquet dont les premières missions sont d'exécuter les politiques pénales et de garantir l'ordre public, au détriment des juges des enfants pour qui prime l'intérêt supérieur de l'enfant. Les procédures sont contraintes par des délais rigides qui cadencent le travail éducatif en lui faisant perdre son authenticité dans une logique de rendement. Ceci ne règle rien à la question des moyens. En cela, le budget pour la protection judiciaire de la jeunesse reste bien en deçà des besoins réels pour des conditions de travail décentes, l'abaissement des normes de travail et des revalorisations statutaires à hauteur des enjeux.

De même qu'il s'agisse des grilles indiciaires de la filière socio-éducative ou de l'exclusion du Ségur II de nombreux personnels, et tout particulièrement des personnels administratifs, métiers largement féminisés, rien n'est prévu dans le budget Justice. La mobilisation pour que tous les personnels obtiennent le Ségur II est aujourd'hui incontournable. La FSU et ses syndicats nationaux au ministère de la Justice portent ce combat depuis le printemps 2022 et le portera jusqu'à obtenir satisfaction sur ses revendications.

S'agissant de l'administration pénitentiaire, le nombre de détenu-es atteint, une fois de plus, un niveau historique. On recense 72 350 personnes incarcérées au 1^{er} octobre 2022. La France continue ainsi à être un des pays d'Europe où l'on incarcère le plus, pour des peines de plus en plus longues. La FSU et ses syndicats nationaux au ministère de la Justice dénoncent cette inflation encore jamais atteinte. La présentation du budget relatif à la loi de finance 2023 n'est par ailleurs pas de nature à nous rassurer quant à la volonté politique d'enrayer cette triste réalité. Avec une augmentation de 7,5%, le budget de l'administration pénitentiaire sera majoritairement absorbé par l'immobilier, poursuivant l'objectif de construire toujours plus de places de prison.

Les tendances des politiques pénales ne vont pas dans le bon sens. En effet, un projet de loi envisage même l'emprisonnement des locataires en dette de loyer.

Pour la FSU et ses syndicats nationaux au ministère de la Justice, il est urgent de cesser de pénaliser certains comportements, d'exclure le recours à l'emprisonnement pour certains délits et d'enfin valoriser la place de la probation.

Droits et libertés

Le débat sur le futur projet de loi sur l'asile et l'immigration annoncé par le gouvernement s'ouvre dans un climat de libération des discours xénophobes et racistes, portés notamment par l'extrême droite à l'Assemblée Nationale mais également par les raccourcis démagogues liant immigration et délinquance faits par le Président. Exploitant honteusement un fait divers dramatique, droite et extrême droite ont de nouveau posé la fausse équivalence stigmatisante entre immigration et insécurité. La FSU dénonce ces propos, ainsi que la volonté claire de diviser, opposant les « bons et bonnes » migrant-es dont la présence répond aux attentes du patronat et les « mauvais et mauvaises » pour lesquels il faudrait multiplier les obstacles à l'arrivée et à l'installation.

Concernant la création d'un nouveau titre de séjour "métiers en tension", la FSU souligne que la procédure de régularisation par le travail sur les métiers en tension existe déjà. Si l'objectif est d'en faciliter l'accès aux étrangers-ères en situation irrégulière, il n'est nul besoin pour cela de créer un nouveau titre de séjour. Il s'agit en réalité d'un effet d'annonce destiné à masquer le but essentiel de ce projet, durcir encore la politique migratoire et les OQTF, faciliter et accélérer toujours plus les expulsions.

La FSU réaffirme ses mandats pour la régularisation des sans-papiers, l'accès facilité à la nationalité et l'octroi du droit de vote à tou-tes les résident-es aux élections locales. Elle se mobilisera contre l'expression de la xénophobie et contre toute nouvelle mesure législative ciblant les étrangers-ères.

La FSU se félicite de la condamnation des 23 militants ex membres de Génération Identitaire suite au saccage du local marseillais de SOS Méditerranée.

La FSU apporte son soutien aux personnels de la Police nationale qui se mobilisent contre le projet de réforme de la police judiciaire, qui la placerait sous la coupe d'un directeur départemental aux ordres du pouvoir. Elle rappelle que ces missions nécessitent un personnel spécialisé, qualifié et formé, disponible et dépendant de la seule autorité judiciaire.

La FSU considère que la période rend nécessaire le développement au niveau national d'un travail régulier de lutte contre l'extrême droite associant le plus largement possible organisations syndicales et milieu associatif et de renforcer les cadres locaux existants (dont VISA).

La réduction du nombre de place en hébergement d'urgence entraîne une recrudescence de personnes à la rue dont des familles avec enfants. La FSU participe aux mobilisations pour défendre l'accès à un toit pour toutes et tous.

Une proposition de loi du groupe Renaissance « *visant à protéger les logements contre l'occupation illicite* », durcit comme jamais la pénalisation des personnes « squattant » un logement ou un immeuble vacant, mais aussi les locataires en difficulté et menacé-es d'expulsion. La FSU s'y oppose et participe de la campagne initiée par un large collectif interassociatif et intersyndical.

A l'heure des dérèglements climatiques où la question de l'utilisation de l'eau et de l'agriculture intensive est à poser, l'interdiction de manifestation contre les méga-bassines à Sainte Soline a conduit à une répression policière démesurée ne permettant pas que cette mobilisation se déroule dans un cadre serein comme le souhaitaient les organisations appelantes. Opposée à l'accaparement par une minorité de ce bien commun qu'est l'eau, pour la FSU il est temps qu'un débat réellement démocratique puisse avoir lieu sur la nécessaire transition du modèle agricole, à rebours de toute invective politique évoquant un soi-disant « écoterrorisme ».

International

Si la défaite de Jair Bolsonaro à la présidentielle brésilienne est une bonne nouvelle pour la démocratie, celle-ci ne peut faire oublier la progression de l'extrême droite dans le monde ; les dernières élections en Suède, en Israël, montrent son implantation et son renforcement, à tel point qu'elle entre dans des coalitions majoritaires et des gouvernements, qu'elle dirige même en Italie. Le climat d'insécurité internationale, renforcé par la guerre d'invasion déclenchée par Poutine en Ukraine, favorise les discours identitaires et autoritaires. La FSU estime que c'est au contraire en renforçant les droits démocratiques et sociaux, en respectant le droit international, que la paix et la sécurité pourront être garantis.

La FSU rappelle son soutien au peuple ukrainien. Elle demande que le droit international s'applique pour condamner les agresseurs et leurs commanditaires. Elle appelle à nouveau au retrait des troupes

russes et à l'arrêt des combats. Elle rappelle son engagement pour la paix et demande la libération de l'ensemble des prisonniers d'opinion russes, ukrainiens et biélorusses.

Les autorités ukrainiennes entendent profiter de la loi martiale pour détruire le Code du travail en procédant par une succession des lois. La FSU apporte son soutien plein et entier aux travailleuses et travailleurs d'Ukraine pour obtenir l'abandon de cette législation qui remet en cause les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs.

Toute l'aide apportée aux organisations des travailleurs-ses, est essentielle car elle répond à l'indispensable solidarité. La FSU poursuit son implication dans les convois syndicaux internationaux.

La FSU rappelle son opposition à la guerre dont les peuples sont les principales victimes. Elle réaffirme que l'invasion de l'Ukraine par la Russie ne peut servir de prétexte à la flambée des dépenses militaires au détriment des services publics et notamment de l'Education.

Coupe du monde au Qatar

La FSU dénonce et condamne les conditions dans lesquelles la coupe du monde au Qatar est organisée : inhumanité des conditions faites aux travailleurs qui ont entraîné plus de 6 000 morts sur les chantiers, gabegie écologique qui contribue à l'aggravation de la crise climatique, non-respect des droits humains (droits des femmes, emplois, rémunérations, droits syndicaux...) Elle soutient les nombreuses voix qui dénoncent l'organisation au Qatar de cet événement. Elle s'associera à toute démarche appelant à un boycott diplomatique.

Droits des femmes

Cinq ans après son lancement, le mouvement #metoo a eu de profondes répercussions quant à la prise de conscience de la massivité et du caractère systémique des violences exercées sur les femmes. Si plus personne ne peut nier leur existence, leur niveau est toujours aussi élevé, comme en témoignent les plus de 90 féminicides perpétrés à ce jour. L'impunité des auteurs reste encore trop souvent la norme et l'accompagnement des victimes largement insuffisant du fait de politiques publiques inconséquentes pour les prendre en charge et faire cesser les violences.

Fin septembre dernier, un rapport « caché » de l'IGESR sur l'éducation à la sexualité en milieu scolaire datant de juillet 2021 a été rendu public. Il dresse un constat sévère des actions menées par le ministère de l'Education Nationale en montrant que la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité « souffre d'un manque d'efficacité et d'effectivité » du fait de nombreuses difficultés concrètes. Parmi elles, il y a le manque de moyens financiers, de disponibilité et de formation des personnels et la difficulté de gestion des emplois du temps.

En septembre, le ministère a conduit une enquête flash sur le nombre d'heures d'éducation à la sexualité dispensé dans chaque niveau de classe et publié une circulaire au BO le 30 septembre rappelant les obligations en la matière, mais aussi demandant que les familles soient informées de cette mise en œuvre via les conseils d'école et les CESCE avant fin 2022. Cette nouvelle injonction omet entièrement l'état actuel de la formation des enseignant-es sur ce sujet et sur l'exigence de concertation d'équipe avant toute mise en œuvre effective. Si cela manifeste d'un regain d'intérêt pour un sujet élu sous Blanquer, cela ne saurait suffire.

La FSU sera vigilante à ce que le ministère prenne enfin ses responsabilités en matière d'éducation à la vie affective et à la sexualité, notamment que tous les moyens soient mis en œuvre pour accompagner les équipes notamment en renforçant la présence des personnels sociaux et de santé dans la réalisation de cette ambition, levier incontournable dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Cela passe notamment par des formations spécifiques pour tous les personnels.

La FSU, dans le cadre du collectif « Avortement en Europe, les femmes décident », mène une campagne pour la constitutionnalisation du droit à l'IVG mais également sur l'avortement et la contraception à destination des jeunes.

L'accès à l'avortement est un droit, l'entraver est un délit. Le droit à l'avortement doit être renforcé par la suppression de la double clause de conscience mais aussi par des moyens permettant son accès à toutes les femmes sur tout le territoire.

La FSU agira pour que dans tous les secteurs les accords sur l'égalité professionnelle et les plans d'action soient concrètement et rapidement mis en place.

A l'occasion de la journée internationale pour l'éradication des violences faites aux femmes, la FSU exprimera de nouveau toute sa solidarité avec les femmes du monde entier qui luttent pour leurs libertés et leur émancipation comme actuellement en Iran.

Action

Environnement

Samedi 12 novembre en particulier, des mobilisations autour de la COP 27 auront lieu dans le monde entier, la FSU appelle à y participer.

La FSU appelle à la poursuite des mobilisations contre les projets de méga-bassines, symboles de la fuite en avant d'une agriculture productiviste qui n'est plus soutenable.

La FSU poursuit son engagement avec l'alliance écologique et sociale pour la taxation des superprofits notamment pour le financement des services publics et des mesures pour une transition écologique socialement juste.

Droits et libertés

Le 11 novembre, la FSU s'associe à l'interpellation des parlementaires pour la réhabilitation des « fusillés pour l'exemple ».

La FSU appelle aux marches du 18 décembre en solidarité avec les migrant-es et contre le projet de loi immigration.

Droits des femmes

Le 19 novembre : la FSU engagée contre les violences sexistes et sexuelles appelle à rejoindre les manifestations sur cette journée internationale à l'initiative de NousToutes. Elle appelle à construire là où il en sera décidé localement des actions le 25 novembre.

C'est aussi une étape importante qui contribuera à construire la grève féministe du 8 mars.

Education

Le 17 novembre : la FSU appelle à rejoindre massivement le second temps fort de manifestations et rassemblements lors de cette journée de grève pour « sauver les lycées professionnels ». Cette journée doit aussi être l'occasion pour la FSU de porter son projet d'école et de société que la réforme des LP met à mal. La FSU dépose un préavis de grève pour cette journée

Du 14 au 18 novembre, la mobilisation pour les lycées professionnels, la semaine de l'éducation prioritaire, la semaine de l'EPS doivent être l'occasion de mobiliser largement autour des problématiques éducatives.

Pour peser sur les discussions salariales au ministère, la FSU appelle à multiplier les initiatives unitaires si possible et propose la construction, impliquant les personnels, d'une journée de grève

dans l'éducation en janvier sur les salaires, les moyens, les conditions et le temps de travail. Cette journée pourrait être aussi une étape du plan d'action de l'intersyndicale de la voie professionnelle.

La FSU interpelle le gouvernement pour une revalorisation immédiate et sans conditions des AESH, sans attendre septembre 2023.

Interpro

La FSU soutient les revendications des salarié-es de la RATP en grève le 10 novembre à l'appel d'une large intersyndicale et invite l'ensemble des secteurs professionnels à se mobiliser par des actions diversifiées pour obtenir des mesures générales d'augmentation des salaires. La FSU appelle en particulier à participer aux rassemblements unitaires, avec la CGT et Solidaires, d'ores et déjà programmés dans les départements le 10 novembre.

La FSU rappelle la légitimité des revendications salariales de tous les travailleurs-euses du privé comme du public dans le contexte d'inflation vécu par tou-tes. La FSU souligne, dans la situation sociale et économique du pays, l'importance de construire les conditions d'un mouvement social d'ensemble pour gagner une augmentation significative des salaires dans tous les secteurs d'activité. C'est un enjeu de juste partage des richesses. Ces mobilisations doivent donc constituer des étapes vers une mobilisation plus large. Dans ce cadre elle exige comme mesure immédiate une augmentation de rémunération par l'attribution de 70 points sur l'ensemble de la grille et la revalorisation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice pour toutes et tous les agent-es de la Fonction publique. Elle rappelle sa revendication d'un minimum fonction publique à 1850 euros.

La FSU se mobilise pour mettre en échec la réforme des retraites voulue par le pouvoir qui entend reculer l'âge de départ pour baisser les dépenses publiques. La FSU s'investit pleinement dans le cadre intersyndical constitué pour s'opposer au report de l'âge et à l'augmentation des durées de cotisation. Elle se mandate pour que ce cadre puisse annoncer rapidement une première date d'action de grève suffisamment éloignée dans le temps, en janvier, pour permettre sa préparation active. Si l'intersyndicale interprofessionnelle ne débouchait pas sur une telle date d'action, la FSU se mandate pour construire la mobilisation avec les organisations qui seront mandatées en ce sens. Pour alimenter le rejet massif de cette réforme, elle propose des argumentaires et une campagne visuelle. Elle propose aussi à l'intersyndicale nationale d'organiser ensemble et le plus rapidement possible un meeting national à Paris et de lancer une pétition numérique et papier refusant tout recul de l'âge de départ comme tout allongement de la durée de cotisation. Elle proposera également des initiatives dans les cadres collectifs comme le collectif Nos retraites ainsi que dans le cadre rassemblant une partie du mouvement syndical, des associations et des forces politiques de la NUPES.

La FSU fera du 5 décembre, anniversaire de la première journée de grève massive contre le projet de retraites à points, un temps fort d'intervention médiatique sur la question des retraites sur le thème « s'il s'obstine à dégrader les retraites, le gouvernement trouvera encore la FSU sur son chemin pour l'en empêcher »

Les élections professionnelles dans l'ensemble de la fonction publique du 1^{er} au 8 décembre sont un des enjeux majeur dans la période et pour l'avenir de notre syndicalisme. Renforcer la FSU dans tous les secteurs contribuera à faire gagner les revendications des personnels.

Pour : 87 – Contre : 5 – Abs : 0 – Rdv : 0